

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2922/JUST.

Astrida, le 19 Octobre 1950.-

Objet:

Plainte Sebakiga.-



Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nommé Sebakiga m'a demandé de rappeler à votre bonne attention sa lettre du 9/6/50 par laquelle il demandait le remboursement de 3.000,- frs par le nommé Mahakwanke Mathieu, assistant médical à Burasira, territoire Ngozi.

Le Commissaire de Police,
CH. LEES,

Monsieur le Commissaire
de Police à

NGOZI.